

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Souscriptions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-0035107

55970

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9593

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : DHA RSMMA

ELMOSATAFA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr LOUANIA HAMDI
Médecine Générale
Résidence ENNOUR Imm N°6 RC Appart N°
Sidi Moumen (Ancien) - Casablanca
Tél : 05 22 71 73 73

Date de consultation : 29/12/2012

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29-11	Acte	1	13000	Dr. LOUBNA HAMD Médecine Générale RESIDENCE ENVOIR Imm N° 6 RC App N° 1 Idi Moumen (Ancien) - Casablanca Ref : 05 22 77 77 77

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ABDESSAMAD Dr. SAKHANI ABDESSAMAD AL AZHAR, ZONE 4, BLOC 12 N°4 ET (COMMUNE AHL LOGLHAM) DI BERNOUSSI - CASABLANCA Tél : 05 22 76 76 76	29/12/2022	350.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	31/10/2010	803	101,60

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bil

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 35533411 11433553	G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

ORDONNANCE

Dr. Loubna HAMDI
Médecine Générale
Résidence ENNOA, bim N°6 RC ARIADNE
Sidi Moumen (Ancien) - Casablanca
Tél : 05 22 77 73 73

, Le : 25/12/20

109.00

1) D-ST

Farsh

Dherni



INPE: 092000975

PHARMACIE ABDESSAMAD

Dr SARHANI ABDESSAMAD

HAY AL AZHAR, ZONE 14, BLOC 12 N°4 ET 5

(COMMUNE AHL LOGHLAM)

SIDI BEYMOUSSI - CASABLANCA

Tel : 05 22 76 76 86

45.50

2) Sola hif



46.00

3) Biofar



4) Farsh 1c
15g/ce

Dr. Loubna HAMDI
Médecine Générale
Résidence ENNOA, bim N°6 RC ARIADNE
Sidi Moumen (Ancien) - Casablanca
Tél : 05 22 77 73 73

Lot N° / A consommer de préférence avant fin :
BIOFAR 12 Vitamines 12 Minéraux bte 20
PPC : 76.00

Ut Av Lot :
09/2023 02/28/8

IPHADERM

3 760049 895186

Poids net :
Net weight : 90 g
الوزن الصافي :

MAY AL DZERKOURA
D 7900
M. ABDUSSAMAD
ZONE 1A, SLOP 12-NAYET
COMMUNE AHL L'AGOUANE
BERNOUSSI C. CASABLANCA
Tel: 05-22-697696

Algide SUPR
LSGP 
Diferine 

~~350.00~~

Dr. LOUBNA HAMDI
Medecine Generale
N° RC App N°
Residence Moudam (Argibni), Casablanca
Tel: 05-22-777373

Laboratoires

COMPLEM...
RE
DESTINES ADOLESCENTES ET
ADOLESCENTS STRESSES

D-Stress



Lot: DS09/20
DLC: 09/2023
P.P.C : 109,00 DH

les
nt
nt
on
jer
me
ue.

Sédatif PC®

COMPRIMÉ

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament.

Elle contient des informations importantes pour vous.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, contactez votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 7 jours, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets secondaires indésirables, contactez votre médecin ou votre pharmacien.

BOTTU SA
PPV : 45 DH 50

Lot :

M9110412

Exp. :

CIP: 3400931233879

11/2024



Dans cette notice :

- 1- Qu'est-ce que SÉDATIF PC ?
- 2- Quelles sont les informations à connaître avant de prendre ce médicament ?
- 3- Comment prendre SÉDATIF PC, comprimé ?
- 4- Quels sont les effets indésirables éventuels ?

ALGIXENE®

naproxène

COMPOSITION	ALGIXENE 250	ALGIXENE 500
naproxène	gélules 250 mg	suppositoires 500 mg
excipients	q.s.p	q.s.p

PROPRIETES :

ALGIXENE est un anti-inflammatoire non stéroïdien qui possède également un effet analgésique et antipyrrétique.

INDICATIONS :

ALGIXENE est indiqué dans :

- Traitement des rhumatismes chroniques, notamment : polyarthrose, arthrose invalidante, spondylarthrite, goutte.

- Traitements de courte durée :

• Rhumatismes abarticulaires, lombalgies, radiculalgies...

• Affections douloureuses nolées :

douleurs post-opératoires, douleurs traumatiques.

- Dysménorrhée
- Coliques néphrétiques,
- Phlébite superficielle.

- Locaux : la forme suppositoires peut entraîner une irritation rectale, douleur et prurit. En cas d'intolérance rectale, le traitement doit être interrompu.

MODE D'EMPLOI ET POSOLOGIE :

Voie orale ou rectale :

Chez l'adulte :

* rhumatisme inflammatoire :

- traitement d'attaque : la posologie est généralement de 1 g par jour : soit 4 gélules, ou 2 suppositoires par jour en 2 prises espacées de 12 heures, après repas.

- traitement d'entretien : la posologie est de 500 mg par jour : soit 2 gélules par jour en 2 prises

isitoire

LOT : 06220011

PER : 04/2025

PPV : 47.00DH

ng par es.

25 kg:
g/jour.

mineurs
topique

distance de

la prise de ALGIXENE.

SURDOSAGE :

Différine

adapalène

CREME



NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

DIFFERINE 0,1 POUR CENT, crème
Adapalène

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.



Lot:
Exp:

0074238
07/2023

Bilan Biologique

le : 25/12/2010

Dr. Loubna HAMDI
Médecine Générale
Résidence SIDI MOUENI n° RC Appart N°2
Sidi Moumen (ancien) - Casablanca
Tél : 05 22 71 73 73

Nom/Prénom : Fayha

Age : Sexe : **H** **O** **F** **A**

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO3-)
- Urée
- Crétaminine
- Acide urique

Autres:

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases acides
- Phosphatases alcalines
- Lactate déhydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- G, GT
- 5' Nucléotidase
- CPK (Créatine PhosphoKinase)
- Troponine
- Électrophorèse des protéines EPP
- BNP

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Sérologie et Immunologie

- VDRL - TPHA
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- β -hCG Plasmatique

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl-
- Urée
- Crétaminine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme

Dr. Loubna HAMDI

Médecine Générale
Résidence SIDI MOUENI n° RC Appart N°2
Sidi Moumen (ancien) - Casablanca
Tél : 05 22 71 73 73

Dosage du Complément ASLO



Dr LAHLOU OMAR

Médecin Biologiste

ANCIEN INTERNE AU C.H.U. DE
SANTANDER-Espagne

C.E.S: Immunologie, Hématologie, Parasitologie & Mycologie, Bactériologie & Virologie, Biochimie Clinique, Biologie de la reproduction.

Facture/Honoraires

ICE: 001591621000046

Dossier N° 311220-038 du 31/12/2020

Casablanca , le 31/12/2020

Dr : LOUBNA HAMDI

Patient :Mlle DHARSMA Farah

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION GLOBULAIRE	80	101,60
Total B	80	101,60
APB	0,0	0,00
Total		101,60

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de : **Cent un dirhams 60 centimes*****

Opération bénéficiant de l'exonération à la TVA sans bénéfice du droit de déduction conformément à l'article 91-VI-1° du code Général des Impots.

Imprimé le 31/12/2020 par Dr LAHLOU OMAR
LABORATOIRE ALAZHAR D'ANALYSES MEDICALES

مختبر الأزهر للتحليلات الطبية

LABORATOIRE AL AZHAR D'ANALYSES MÉDICALES

Immunologie - Hormonologie - Hématologie - Parasitologie
& Mycologie - Bactériologie & Virologie - Biochimie Clinique,
Biologie de la reproduction



Dr LAHLOU OMAR

Médecin Biologiste
ANCIEN INTERNE AU C.H.U DE
SANTANDER - ESPAGNE

Demandé par Dr. : LOUBNA HAMDI

Casablanca

Examen du : 31/12/2020

Heure Pvt : 10:28:00

Édité le : 31/12/2020

Mlle DHARSMA Farah

Code Patient : 19-00013

Réf : 311220-038



Compte rendu d'analyses

Page : 1/1

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME : (HORIBA-ABX Pentra XL80)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Erythrocytes	: 4,05 M/mm ³	(4 - 5,3)	4,28 (02/01/19)
Hémoglobine	: 12,8 g/dl	(11,5 - 15,5)	12,9 (02/01/19)
Hématocrite	: 37,3 %	(37 - 46)	38,0 (02/01/19)
VGM	: 92 fL	(80 - 95)	89 (02/01/19)
TGMH	: 32 pg	(27 - 33)	30 (02/01/19)
CCMH	: 34 g/dl	(30 - 35)	34 (02/01/19)
Leucocytes	: 4100 /mm ³	(4000 - 10000)	9400 (02/01/19)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	: 23,8 % Soit 976,00 /mm ³	(2000 - 7500)	7464,00 (02/01/19)
Lymphocytes	: 59 % Soit 2419,00 /mm ³	(1500 - 4000)	1438,00 (02/01/19)
Monocytes	: 8,8 % Soit 361,00 /mm ³	(40 - 800)	404,00 (02/01/19)
Polynucléaires Eosinophiles	: 8 % Soit 328,00 /mm ³	(Inférieur à 400)	19,00 (02/01/19)
Polynucléaires Basophiles	: 0,4 % Soit 16,00 /mm ³	(Inférieur à 150)	75,00 (02/01/19)
Au total	: 100 % Soit		
Plaquettes	: 335 000 /mm ³	(150000 - 500000)	543000 (02/01/19)

Nous vous remercions de votre confiance

Prélèvement à domicile sur rendez-vous
« Votre Bien être est notre Responsabilité »

LABORATOIRE AL AZHAR D'ANALYSES MEDICALES

DR LAHLOU Omar
Medecin Biologiste

Imm. 4 Mag. 9, Bd Ahl loglam 1^{ère} Tranche
Casablanca - Tél. : 05 22 75 49 87